



NIGER
NOTE TECHNIQUE

JUILLET 2025

RÉPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité - Travail - Progrès

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

PLATEFORME NATIONALE D'INFORMATION POUR LA NUTRITION

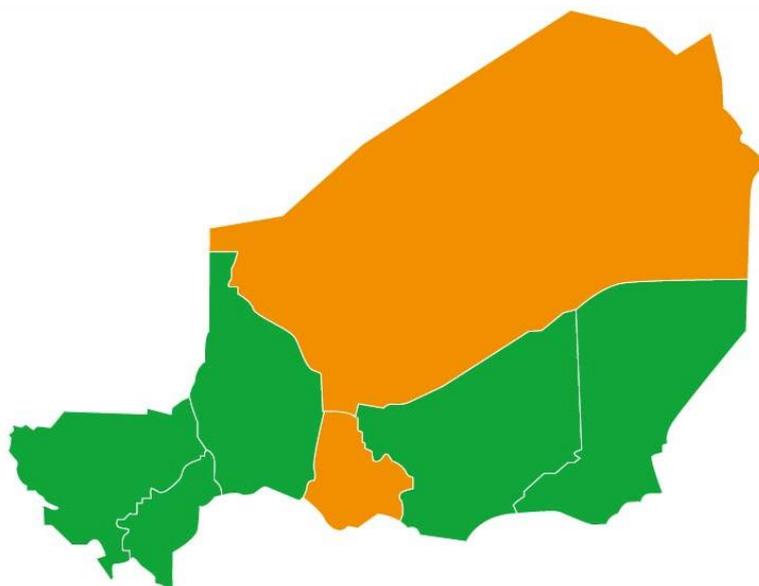
N°33

NUTRITION



PNiN

Plateforme nationale
d'information pour la nutrition



PLAN DE MISE A L'ECHELLE INFRANATIONALE DE LA PNIN DU NIGER - PROGRAMMATION DE L'OPERATION PILOTE (AGADEZ, MARADI)



Mise en œuvre par
giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH







SIGNALETIQUE



OURS

Unité responsable : Plateforme Nationale d'Information pour la Nutrition (PNIN)

Chargée du suivi du projet : Souleymane ALZOUMA, Directeur Général par intérim de l'INS

Coordonnatrice du projet : Maimouna ALI BOULHASSANE

Auteur :

Expert en formulation des politiques, Assistant Technique PNIN (AT/PNIN) : Pascal DELORME

Collaborateurs :

Chef de Mission, Statisticien Démographe, Assistant Technique PNIN : Mababou KEBE

Conseiller en Formulation de Politiques et Communication Stratégique en Nutrition, Assistant Technique PNIN (AT/PNIN) : Mohamed AG BENDECH

Éditeur de la publication : INS





SIGLES ET ABREVIATIONS

DR MSP/P/AS	Direction régionale du Ministère de la Santé publique, de la Population et des Affaires sociales
DR/INS	Direction régionale de l'INS
G TSA	Groupe de travail sur la sécurité alimentaire
HC3N	Haut-Commissariat à l'initiative 3N
INS	Institut national de la statistique
MSP/P/AS	Ministère de la Santé publique, de la Population et des Affaires sociales
ONG	Organisations non gouvernementales
PCA	Plan cadre d'analyse
PNIN	Plateforme Nationale d'information pour la nutrition
SUN	Scaling UP Nutrition

SOMMAIRE

Signes et Abréviations	iii	
Sommaire	1	
1. CONTEXTE	2	
1.1 La mise en œuvre de la PNIN au Niger.....	2	
1.1.1 Un succès incontesté.....	2	
1.1.2 Des produits reconnus.....	2	
1.1.3 Des évolutions nécessaires.....	2	
1.2 Bilan des études de faisabilité	3	
1.3 Les enjeux de la mise à l'échelle infranationale	5	
1.3.1 Les enjeux stratégiques.....	5	
1.3.2 Les hypothèses de travail.....	6	
1.4 Principes d'intervention	7	
1.4.1 L'appui aux structures régionales	7	
1.4.1.1 Développer/appuyer le coaching entre experts	7	
1.4.1.2 Coréaliser les produits ou les analyses avec du personnel issu des régions (stages interne)	7	
1.4.1.3 Développer le vivier des formateurs locaux .	7	
1.4.1.4 Transposer/adapter des formations existantes	7	
1.4.2 Le séquençage de la mise œuvre.....	8	
1.4.3 La budgétisation : la contrainte des investissements	8	
1.4.3.1 Privilégier les investissements dans la fiabilisation des moyens de télécommunication.....	8	
2. Planification et programmation d'une opération pilote	9	
2.1 Objectifs et résultats attendus.....	9	
2.1.1 Objectifs	9	
2.1.2 Résultats attendus.....	9	
2.2 Description de l'action.....	9	
2.2.1 R1 : Les structures régionales ont développé et mis en œuvre des outils de communication au niveau de leur territoire.	9	
2.2.2 R2 : Il existe un cadre de concertation multisectoriel capable de définir des plans d'analyse infranationaux.	10	
2.2.3 R3 : Les prérequis pour une mise à l'échelle du cycle de production des analyses sont définis et les contraintes levées toutes ou en partie... ..	11	
2.3 Moyens à mettre en œuvre	12	
2.3.1 Les moyens humains	12	
2.3.1.1 Mobilisation des cadres de l'équipe PNIN ..	12	
2.3.1.2 Chargés de mise en œuvre.....	13	
2.3.1.3 Points focaux.....	13	
2.3.1.4 Assistants administratifs	13	
2.3.2 L'assistance technique.....	13	
2.3.2.1 Assistance technique au démarrage	13	
2.3.2.2 Assistance technique ponctuelle.....	13	
2.3.3 Le renforcements des compétences	14	
2.3.3.1 Administration de modules de formation existants	14	
2.3.3.2 Création et administration de nouveaux modules	14	
2.3.4 Les investissements	14	
2.3.5 Les ateliers	14	
2.3.6 Organisation institutionnelle et fonctionnelle	15	
2.3.6.1 Rôle des parties prenantes	15	
2.3.6.2 Organes de pilotage	15	
2.3.7 Suivi évaluation.....	15	
2.4 Budget et calendrier	15	
2.4.1 Budget synthétique	15	
2.4.2 Calendrier.....	16	
3. ANNEXES	17	
3.1 Annexe 1 : Documents utiles	18	
3.2 Annexe 2 : Budget estimatif.....	19	
3.3 Annexe 3 : Calendrier	21	



1. CONTEXTE

1.1 LA MISE EN ŒUVRE DE LA PNIN AU NIGER

1.1.1 UN SUCCES INCONTESTE

La plateforme nationale d'information pour la nutrition (PNIN) au Niger est coordonnée au niveau central par l'Institut National de la Statistique (INS). Suite à l'abrogation du décret de création du HC3N, la question du portage multisectoriel de la PNIN doit être réglée. En attendant de trouver une solution pérenne, la PNIN s'appuie sur la Direction de la Nutrition du Ministère de la Santé publique, de la Population et des Affaires sociales (MSP/P/AS) dont le responsable est le point focal du mouvement SUN. La PNIN vise à renforcer la lutte contre la malnutrition en fournissant des données fiables pour orienter les décisions stratégiques. Elle est exercée spécifiquement autour de trois piliers ou cycles. Le premier cycle est l'identification et la formulation des questions autour des enjeux nutritionnels. Le deuxième cycle porte sur le traitement et l'analyse d'informations nutritionnelles. Le dernier se focalise sur la vulgarisation des informations sur la nutrition. Grâce à l'élaboration et la mise en œuvre des Plans Cadres d'Analyses (PCA) tous les deux ans, le projet a amélioré l'accès à l'information nutritionnelle au niveau central en mettant en place un système d'information adapté. Les PCA identifient et analysent les besoins pertinents d'informations prioritaires pour la prise de décisions stratégiques afin d'améliorer la nutrition des populations.

Huit ans après sa création en 2017, la PNIN Niger a su devenir la référence incontournable de l'information sur la nutrition au Niger mais aussi un modèle pour les pays tant en Afrique qu'en Amérique latine qui ont participé à l'initiative PNIN.

1.1.2 DES PRODUITS RECONNUS

La PNIN Niger c'est :

- Un site Internet qui regroupe toute l'information nationale et infranationale sur la nutrition ;
- Plus de trente analyses approfondies sur la caractérisation de la malnutrition et ses causes multisectorielles ;
- Des bases de données sur les indicateurs sensibles nutrition ;
- Des centaines de personnes formées à l'utilisation des informations nutritionnelle ;
- Des formations spécifiques disponibles à tout moment et un cycle professionnel d'un an développé avec le concours de l'Université de Niamey.

Et une équipe pluridisciplinaire capable de répondre à toute demande d'information.

1.1.3 DES EVOLUTIONS NECESSAIRES

La PNIN arrive en 2025 à la fin de son second cycle de programmation et doit pour 2026 faire face à de nouveaux enjeux à la fois institutionnels, techniques et financiers dans la mesure où le retrait anticipé des partenaires financiers historiques de la plateforme (l'Union Européenne et la Coopération Allemande) nécessite à la fois une réflexion stratégique et une recherche d'un nouveau modèle économique.

Malgré les incertitudes sur ses perspectives d'avenir, la plateforme poursuit les actions en cours

et en particulier la réflexion sur une mise à l'échelle infranationale de la PNIN.

En effet, la PNIN considère qu'elle risque d'atteindre rapidement un « plafond de verre » en matière de système d'information qui peut se traduire sur les trois cycles décrits plus haut :

- La mise à jour des tendances de la malnutrition chronique des enfants de moins de 5 ans et de ses déterminants au niveau régional réalisée par la PNIN en décembre 2022 et les résultats de la recherche qualitative dans les régions d'Agadez et de Maradi ont confirmé les importantes disparités régionales de la prévalence de la malnutrition chronique au Niger. Ces disparités ont été également observées pour d'autres formes de malnutrition dont la malnutrition aigue.
- Il existe des limites techniques et technologiques en matière de diffusion de l'information nutritionnelle dès lors que l'on souhaite s'adresser à des niveaux territoriaux fins qui nécessite une autre approche de l'information.

Or, Les décideurs et les parties prenantes au niveau local ont un rôle essentiel à jouer dans l'identification et la mise en œuvre des actions prioritaires, adaptées à chaque contexte, pour réduire la malnutrition chronique et toutes les autres formes de malnutrition. La prise en compte des besoins d'informations des décideurs et des parties prenantes au niveau infranational est primordiale pour soutenir la prise de décision et guider le choix des interventions à haut impact et leur mise en œuvre sur le terrain.

C'est dans ce contexte que la phase II de la PNIN prévoit la mise à l'échelle infranationale de la plateforme à travers son déploiement expérimental dans deux régions du pays, à savoir Agadez et Maradi.

1.2 BILAN DES ETUDES DE FAISABILITE

En perspective de la mise à l'échelle infranationale de la PNIN du Niger, une étude de base a été réalisée pour identifier les différentes options pour la mise en œuvre de systèmes régionaux d'information¹. Par la suite, des études de faisabilité ont été conduites dans les deux régions d'Agadez et de Maradi entre octobre et décembre 2024. Elles visaient à :

- Identifier les parties prenantes et l'organisation institutionnelle.
- Analyser les capacités de production d'informations.
- Définir les besoins immédiats en matière de communication.
- Identifier les activités nécessaires au démarrage d'une phase opérationnelle.

La faisabilité a été analysée sous l'angle des trois cycles de la PNIN :

- **Cycle de formulation des questions d'analyse** : Ce cycle consiste à identifier les besoins en information et les questions prioritaires liées à la nutrition.
- **Cycle de production, traitement et analyse des données** : Ce cycle vise à collecter, traiter et analyser les données pertinentes pour répondre aux questions d'analyse identifiées.
- **Cycle de diffusion et d'utilisation de l'information** : Ce cycle assure le partage des résultats et des informations produites avec l'ensemble des parties prenantes.

¹ DELORME, P., Étude de base de la mise à l'échelle infranationale de la PNIN du Niger. 2025.



Les études, partagées avec les structures au niveau national, dégagent les conclusions suivantes² :

- Les deux régions pilotes montrent plus de similitudes que de différences en matière d'organisation institutionnelle, de disponibilité de ressources et de compétences. La principale différence concerne la présence des services privés (ONG nationales et internationales, PTF), qui sont plus nombreux à Maradi qu'à Agadez. De plus, à Maradi, ces organisations travaillent davantage sur les questions de nutrition, tandis qu'à Agadez, elles se concentrent principalement sur les questions migratoires.
- S'il existe une réelle appétence des acteurs régionaux pour une mise à l'échelle complète des 3 cycles de la PNIN, les contraintes opérationnelles essentiellement en ce qui concerne les ressources humaines et l'accessibilité aux données³ militent pour un déploiement séquentiel de l'approche de mise à l'échelle infranationale.
- La configuration de la PNIN régionale devrait être similaire, tout en tenant compte des particularités locales, en ce qui concerne le portage des différents cycles.

L'option privilégiée à l'heure actuelle est celle de la mise à l'échelle des cycles 1 et 3 au niveau des régions administratives, tout en maintenant la responsabilité technique du cycle 2 à Niamey mais en impliquant plus les régions. Elle représente un compromis entre autonomie régionale et coordination centrale. Cette approche permet aux acteurs locaux de jouer un rôle clé dans l'identification des besoins et la diffusion de l'information, tout en s'appuyant sur l'expertise technique centralisée pour assurer la qualité et l'uniformisation des analyses.

Toutefois, il est recommandé de séquencer l'approche en appuyant :

- En premier lieu le cycle de diffusion de l'information qui peut permettre de produire des résultats rapidement avec des investissements en termes de renforcement des capacités minimales.
- En second lieu sur le cycle de formulation des questions d'analyse.
- En troisième lieu de préparer le transfert du cycle d'analyse à l'échelle infranationale.

Cette stratégie vise donc à assurer une appropriation au niveau local des résultats tout en évitant trop de duplication de moyens qu'il s'agisse de ressources humaines mais aussi de moyens financiers. En maintenant l'analyse au niveau national, les experts de l'INS et d'autres structures centrales garantissent des données fiables, standardisées et comparables entre les régions.

Les structures porteuses des deux cycles ont fait l'objet de larges débats lors de séances de restitution dans les deux régions :

- 1^{er} Cycle : utiliser les Directions régionales de la Santé Publique, de la Population et des Affaires Sociales (DRSP/P/AS) comme leader pour leur rôle central en nutrition dans les régions.
- 3^{ème} Cycle : confier le cycle aux Directions régionales de l'INS (DR/INS) pour leur rôle central dans la production et la diffusion des données statistiques officielles. Ainsi, grâce à son réseau d'acteurs sectoriels et son expertise en gestion de l'information, elles

² Références des documents en annexe

³ Des données existent, en particulier celles issues des collectes administratives toutefois elles sont pour la plupart centralisées et ne font pas l'objet de *feed back* sur les structures collectrices.

peuvent assurer une diffusion fiable, structurée et accessible aux décideurs et aux partenaires régionaux.

Cette approche suppose un certain nombre de prérequis en particulier :

- Le maintien d'une unité de coordination de la PNIN au niveau central forte. Cela suppose d'engager une réorganisation de l'organigramme actuel et une révision des missions et des termes de références de chaque membre de l'équipe en les adaptant aux besoins d'aller vers le niveau infranational.
- Le maintien, par la structure centrale, des outils technologiques (site Internet etc) et méthodologiques (outils pédagogiques).
- La définition de mécanismes de communication fluide entre les niveaux régionaux et centraux afin d'éviter des décalages entre les besoins exprimés localement et les analyses produites à Niamey.

Les études n'ont pas réellement tranché sur les options en termes de cadre de concertation : « Ainsi, deux options se dégagent. La première est la création d'un nouveau de concertation qui sera dirigé par les DRSP/P/AS et les DR/INS, mais avec l'appui des gouverneurs ou secrétaires généraux des gouvernorats des régions d'Agadez et de Maradi. La seconde option est l'utilisation des cadres existants en l'occurrence le cluster santé-nutrition et le groupe de travail sur la sécurité alimentaire (GTSA). Le premier aborde directement la nutrition, mais souffre d'inclusivité, car plusieurs acteurs ont argué de ne pas être invité aux réunions du dit cadre. Le GTSA était apparu plus inclusif et ne se limitait pas à l'aspect clinique de la nutrition. Toutefois, face aux critiques formulées lors des ateliers de présentation et validation des résultats, un besoin de redynamisation de ce cadre est nécessaire ».

De manière très pragmatique, trancher ex nihilo et ex ante sur les choix de cadres de concertation/coordination ne constitue pas une urgence car, d'une part les « choses » peuvent évoluer rapidement et d'autre part il s'agit de choix qui normalement ne devraient pas être fait de manière externe. Cette responsabilité devrait revenir en effet à chaque région pour qu'elle puisse retenir le cadre le plus approprié. Quel que soit le cadre retenu, l'implication des autorités locales sera décisive pour assurer la fonctionnalité du cadre et garantir la participation de toutes les parties prenantes.

1.3 LES ENJEUX DE LA MISE A L'ECHELLE INFRANATIONALE

1.3.1 LES ENJEUX STRATEGIQUES

Globalement, les contraintes identifiées au niveau des régions ne diffèrent que très peu de celles qui existaient lors du lancement de la plateforme nationale au niveau national :

- Disponibilité et accessibilité aléatoire des données et cloisonnement institutionnel de l'information.
- Ressources humaines, compétentes dans les spécialités requises, peu nombreuses et souvent surchargées.
- Déficit en ressources matérielles.
- Caractère multisectoriel de la nutrition peu « assumé » en absence de cadre de concertation fonctionnel.

Pour autant la PNIN Niger n'est pas démunie vis-à-vis de la résolution de ce type de problématiques puisqu'elles ont pu être en grande partie solutionnées au niveau national. Il est



toutefois utile de rappeler que toute action décentralisatrice coûte et, qu'en dépit des efforts qui peuvent être fait pour éviter le doublonnage et la redondance, un système d'information décentralisé va être plus onéreux que sa version purement verticale et hiérarchique.

Pour qu'il existe une valeur ajoutée de la mise à l'échelle de la PNIN, il faut donc que cette échelle puisse résoudre, à son niveau, des problèmes que seraient plus onéreux de traiter au niveau central.

Le premier enjeu de développement de systèmes d'information gérés au niveau des régions administratives est de permettre de viser de publics utilisateurs locaux comme les communes, les autorités coutumières.

Le second enjeu est relatif à l'émergence des facteurs contributifs spécifiques (géographiques, culturels, sécuritaires). On peut, en effet, admettre que les analyses faites au niveau national depuis 2017 constituent des bases pour les stratégies nationales (générales ou sectorielles) pour la décennie à venir⁴. Ceci ne signifie pas qu'il n'existe pas de besoins de mise à jour, mais qu'à un moment donné les « politiques » nationales vont se heurter aux spécificités et contraintes locales.

Enfin le dernier enjeu est plus existentiel : dans le contexte actuel l'ouverture d'un « nouveau chantier » est source de motivation à la fois pour les acteurs du système d'information⁵, comme pour les partenaires.

1.3.2 LES HYPOTHESES DE TRAVAIL

Les hypothèses qui sous-tendent la présente programmation reprennent en grande partie les recommandations de l'étude de faisabilité dans les deux régions pilotes⁶.

Hypothèse 1 : La mise en œuvre d'une mise à l'échelle régionale de la PNIN passe par une phase de développement des cycles de diffusion de l'information et de formulation des questions d'analyse. En conséquence les produits attendus concerneront les actions relatives à ces deux cycles. Ce qui ne veut pas dire non plus que l'on s'interdit toute activité ayant trait au cycle d'analyse des données mais qu'il existe des prérequis.

Hypothèse 2 : La structure centrale de la PNIN est opérationnelle dans son format actuel qu'il s'agisse de ressources humaines et des capacités techniques embarquées. La présente programmation est donc un volet de la prochaine programmation triennale de la PNIN (2026-2028). Il est donc évident

- Qu'il s'agit d'une programmation triennale sur la même période.
- Qu'en fonction de l'évolution programmatique il faudra réviser les propositions qui vont suivre.

Hypothèse 3 : Les deux régions qui ont fait l'objet de l'étude de faisabilité constituent les régions

⁴ Résultats et leçons apprises des processus de formulation et de mise en œuvre des plans cadres d'analyse entre 2017 et 2024, PNIN, novembre 2024.

⁵ A défaut, il existe un risque de tourner en rond ou de produire des informations de plus en plus académiques (ce qui n'est pas l'ADN de la PNIN).

⁶ IBRAHIM N, GARBA O, Étude de faisabilité de la mise à l'échelle infranationale de la PNIN du Niger, Rapport analytique synthétique ; PNIN ; février 2025.

pilotes pour la mise en œuvre de l'opérationnalisation de la mise à l'échelle. Il faut toutefois garder à l'esprit que cela ouvre la question des autres régions qui peuvent aussi « revendiquer » de ne pas être oubliées.

1.4 PRINCIPES D'INTERVENTION

1.4.1 L'APPUI AUX STRUCTURES REGIONALES

Lors du démarrage de la PNIN au niveau national, les efforts en matière de renforcement des compétences ont été réalisés à travers :

- Une assistance technique importante internationale et locale aussi bien au niveau central (INS) qu'au niveau des secteurs (experts sectoriels).
- Le développement de cursus de formation.
- Le transfert par compagnonnage réalisé lors des ateliers de traitement des données.

Si on admet qu'il existe maintenant un pool d'expertise au niveau national de grande qualité il n'en demeure pas moins qu'ils devront à la fois assurer la poursuite des activités au niveau national et appuyer le développement des compétences dans les deux régions pilotes sans nécessairement avoir tous les moyens physiques (en particulier les déplacements, l'organisation des ateliers etc.) jusqu'ici disponibles.

1.4.1.1 Développer/appuyer le coaching entre experts

Dans un premier temps, il est suggéré d'assoir le transfert de compétence sur l'établissement d'un système de prise en charge par les cadres nationaux d'un ou deux experts régionaux avec lesquels ils entretiennent des relations de soutien personnalisés. Ce type de relation est aussi plus faciles à faire vivre que des relations à distance entre institutions (notamment au vu de la faiblesse des moyens de communication qui ne permet pas encore par exemple d'organiser de réelles concertations en ligne avec plusieurs interlocuteurs).

1.4.1.2 Coréaliser les produits ou les analyses avec du personnel issu des régions (stages interne)

Si au niveau national il a été possible d'associer aux travaux les cadres des différents secteurs (mais aussi des personnes ressources extérieures) à travers de séries d'ateliers, il est aussi possible d'imaginer que lors de certaines phases de production (par exemple la préparation d'une publication), les cadres régionaux puissent venir à Niamey bénéficier à la fois de l'expertise mais aussi des ressources IT.

1.4.1.3 Développer le vivier des formateurs locaux

La PNIN dispose d'un corpus de formation sur étagère assez important (traitement, analyse, publication etc.). Il faudrait que ces formations puissent être organisées au niveau local. Il convient donc de reprendre des activités de formation de formateurs.

1.4.1.4 Transposer/adapter des formations existantes

Un des problèmes soulevés dans l'étude de faisabilité concerne la faible disponibilité des cadres régionaux (services sous staffés en regard des charges de travail). Des formations conséquentes (dès lors que cela dépasse la semaine) nécessite d'adapter les curricula et les modes de déploiement des formations.



1.4.2 LE SEQUENÇAGE DE LA MISE ŒUVRE

La première hypothèse, posée au paragraphe précédent, pose implicitement le fait qu'il existe d'ores et déjà des informations exploitables pour communiquer au niveau régional, c'est-à-dire en visant des cibles infra-région. En conséquence :

- La première phase de déploiement vise à établir un plan de communication régional et d'appuyer la production de supports adaptés ;
- Le contenu peut être défini par la disponibilité (approche monographique par exemple). Ce qui importe c'est le contenant et le médium.

Sur la base du dispositif de communication, il est possible dans une deuxième phase de développer la stratégie permettant la formulation de questions qui sous-entend :

- D'avoir un cadre de concertation (ce qui justifie qu'il n'est pas urgent de choisir ex ante ce cadre) ;
- De disposer de personnel au niveau local suffisamment formé pour suivre la procédure d'examen et sélection des questions

Comme toute opération pilote, ce séquençage doit être suivi de près par la plateforme nationale qui doit estimer à partir de quel moment on peut passer de la phase 1 à la phase 2. Comme il s'agit de 2 régions, il est aussi possible que cela ne soit concomitant.

Nb : Comme signalé plus haut, cela n'empêche pas de programmer des activités relatives aux données en particulier : d'étudier les mécanismes possibles de Fed back de bases de données nationales sur les régions, de développer une base de données documentaires, spécifiques aux régions, hébergée sur une page dédiée du site PNIN.

1.4.3 LA BUDGETISATION : LA CONTRAINTE DES INVESTISSEMENTS

La mise en œuvre de la PNIN au niveau national a été accompagnée par un programme d'investissement matériel (et immatériel) très important (presque 50 % du projet PNIN phase I hors assistance technique). Même si cela est souhaitable, il est peu probable qu'il soit possible d'obtenir des financements d'investissements aussi importants. Il convient donc de voir comment il est possible de contourner/pallier l'absence de ressources importantes d'investissement.

1.4.3.1 Privilégier les investissements dans la fiabilisation des moyens de télécommunication

Comme la stratégie est basée à la fois sur la communication et sur les échanges entre la PNIN nationale et les « structures régionales », il faut privilégier les investissements visant à améliorer les liaisons internet.

NB : d'un point de vue budgétisation l'enveloppe d'investissement peut difficilement être quantifiée de manière directe à partir d'une évaluation des besoins. L'enveloppe qui sera réservée sera calculée par ratio avec le budget de fonctionnement.

2. PLANIFICATION ET PROGRAMMATION D'UNE OPERATION PILOTE

2.1 OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

2.1.1 OBJECTIFS

L'objectif général est de « développer une approche infranationale de la plateforme PNIN permettant d'améliorer la disponibilité et l'accessibilité de l'information auprès des décideurs territoriaux ».

L'objectif spécifique est de « tester une démarche stratégique et méthodologique de déploiement des outils PNIN dans les deux régions pilotes de Maradi et Agadez ».

2.1.2 RESULTATS ATTENDUS

Résultat 1 : Les structures régionales ont développé et mis en œuvre des outils de communication au niveau de leur territoire.

Résultat 2 : Il existe un cadre de concertation multisectoriel capable de définir des plans d'analyse infranationaux.

Résultat 3 : Les prérequis pour une mise à l'échelle du cycle de production des analyses sont définis et les principales contraintes sont levées tout ou en partie

2.2 DESCRIPTION DE L'ACTION

2.2.1 R1 : LES STRUCTURES REGIONALES ONT DEVELOPPE ET MIS EN ŒUVRE DES OUTILS DE COMMUNICATION AU NIVEAU DE LEUR TERRITOIRE.

Activité 1.1 : Ateliers de concertation et de programmation.

Ateliers annuels, au niveau des régions pilotes, réunissant les parties prenantes à la mise en œuvre (DR sectoriels, autorités locales) pour réaliser les bilans, élaborer les programmes et la mobilisation des ressources.

NB : Un atelier de démarrage sera nécessaire mais il devrait être conduit à partir de la PNIN centrale.

Activité 1.2 : Elaboration d'un plan de communication

Cette activité doit être appuyée par le structure centrale (coaching, mission) le plan de communication vise à identifier : (i) les premiers contenus, (ii) la nature des documents ou supports qui peuvent être utilisés, (iii) les media retenus.

NB : Au démarrage, les supports qui peuvent être envisagés (et qui vont servir aussi d'entraînement pour les cadres régionaux) sont : (i) les monographies (reprises des analyses existantes orientées uniquement sur les résultats de la région), (ii) les supports relais des résultats nationaux adaptés aux media.

Normalement le plan de communication est révisé annuellement lors des ateliers de programmation.



Activité 1.3 : Formation aux techniques de communication

Il existe un module de formation disponible qu'il conviendra peut-être d'adapter (notamment sur la partie outils de production des documents).

Activité 1.4 : Appui à l'élaboration des outils de communication

Il s'agit d'un appui qui peut être réalisé dans un premier temps sous forme de « stage » des cadres locaux au niveau de la structure centrale PNIN. Par la suite il s'agit de coaching à distance.

Par ailleurs un consultant en communication pourra être sollicité pour établir la charte graphique des publications régionales (qui doivent rester dans le visuel général PNIN).

Activité 1.5 : Appui aux activités de diffusion et de sensibilisation

Cette activité peut comprendre : (i) les appuis à l'organisation d'ateliers de présentation des produits de communication et de plaidoyer, (ii) l'appui à l'utilisation des media locaux (radio), (iii) l'organisation de sessions locale du module de formation des utilisateurs.

Activité 1.6 : Appui à la constitution d'archives documentaires régionales

Comme pour la PNIN nationale, il s'agit de récupérer la documentation disponible relatives à la nutrition (rapports des partenaires, évaluation des programmes de nutrition,) pour constituer sur le site national PNIN des pages régionales. Cependant, il est probable qu'une grande partie de cette documentation soit de fait plus disponible sur Niamey que dans les régions. On peut envisager le recrutement de consultants pour effectuer ce travail qui peuvent travailler à la fois à Niamey et dans les régions.

Activité 1.7 : Revue et analyse des effets

Au moins une analyse des effets doit être conduite. Normalement on utilise le feed back des utilisateurs, soit sous forme de questionnaire, cependant l'expérience prouve que les taux de réponse sont toujours très faibles. Il faut donc passer par des entretiens directs.

2.2.2 R2 : IL EXISTE UN CADRE DE CONCERTATION MULTISECTORIEL CAPABLE DE DEFINIR DES PLANS D'ANALYSE INFRANATIONAUX.

Activité 2.1 : Renforcement des capacités des cadres de concertation dans les régions pilotes

Quoiqu'il en soit sur le cadre de concertation finalement utilisé, il conviendra de :

- Réaliser une cartographie actualisée des acteurs pour mieux comprendre leurs fonctions dans la nutrition et les classer selon leur niveau d'implication dans un SI régional.
- Soutenir l'organisation des réunions spécifiques de la PNIN, en dehors de l'agenda statutaire de ce cadre.
- Organiser des sessions spécifiques sur le toolkit nutrition en visant dans le même temps l'identification des points focaux sectoriels au niveau région.
- Rééditer (sur papier) les documents phares de la PNIN afin d'en assurer une large diffusion.

Activité 2.2 : Appui à l'appropriation de la démarche de formulation des questions d'analyse

Il s'agit de concevoir et d'organiser une session de formation unique à l'intention des membres du cadre de concertation sur la démarche de formulation des questions d'analyse (à partir du document de bilan déjà cité).

Activité 2.3 : Appui à la formulation des questions d'analyse au niveau régional

Dans un premier temps, il s'agit d'établir une liste de questions d'analyse traitables (pertinence, faisabilité par rapport aux données disponibles) susceptibles d'être intégrée dans les plans cadres d'analyses établis au niveau national.

Cette activité comprend :

- Des appuis à l'organisation des réunions de concertation.
- Des missions de coaching de la part des experts nationaux.

Par rapport à la programmation une première liste des questions pourrait être élaborée en N+1 afin de permettre la recherche d'appuis ou de partenaires pour sa mise en œuvre⁷.

Activité 2.4 : Appui à la recherche de partenaires pour les régions

Il s'agit d'appuyer les régions à organiser leur plaidoyer auprès des partenaires en utilisant au niveau national le réseau de la plateforme en complément du plaidoyer qui peut être fait au niveau local.

2.2.3 R3 : LES PREREQUIS POUR UNE MISE A L'ECHELLE DU CYCLE DE PRODUCTION DES ANALYSES SONT DEFINIS ET LES CONTRAINTES LEVEES TOUTES OU EN PARTIE

Activité 3.1 : Appui à l'identification des données régionales et mécanismes possibles de constitution de bases de données.

Il s'agit essentiellement de :

- Cartographier les données de bases disponibles (en général au niveau central).
- Vérifier les possibilités d'extraction pour la création de bases régionale.
- Définir les conditions d'exploitation de ces données avec les structures centrales.
- Définir les conditions d'utilisation au niveau des régions administratives (capacités de traitement matérielles et humaines).

Cette étude sera confiée à une assistance technique ponctuelle recrutée par l'unité centrale.

Activité 3.2 : Formation continue des cadres à la gestion des données

Il s'agit d'un module à développer qui se situe en amont de celui consacré au traitement et à l'analyse. La partie ingénierie de la formation et le développement du module sera réalisé sous la responsabilité de l'équipe centrale (donc sur le budget général). Les thèmes principaux sont : (i) le stockage, (ii) la gouvernance, (iii) la sécurité, (iv) le partage.

⁷ Dans le cas évident où les analyses ne peuvent être réalisées à partir de données déjà disponibles.



Ce module pourrait être administré 1 ou 2 fois durant la période de programmation.

Cette formation sera complétée par les prises en charge de « stages » des cadres régionaux au niveau central. Selon le calendrier de production du niveau central, on peut imaginer la prise en charge de 3 à 4 semaines de participation.

Activité 3.3 : Formation diplômante Nutral-Pro

La formation Nutral-Pro a été développée conjointement par la PNIN et l'Université de Niamey. Il s'agit d'une formation sur une année universitaire distribuée sous forme de cours du soir (étant donné que le public est essentiellement constitué d'agents de l'Etat). Il serait possible de dériver une formule adaptée qui puisse être organisée par les deux universités de Maradi et d'Agadez⁸.

La partie relative à l'ingénierie de formation et au montage de la collaboration avec les deux universités sera réalisée par l'équipe PNIN centrale et l'Université de Niamey. Ce qui nécessitera donc une sérieuse étude de faisabilité.

Si cela est possible, il sera prévu d'organiser une session dans chacune des régions.

Activité 3.4 : Renforcement de capacités de traitement et d'échanges

Il s'agit essentiellement de doter les cadres directement impliqués dans la mise en œuvre :

- Poste de travail et accès réseau.
- Prise en charge des frais de communication.

NB : cette partie d'investissement va aussi bénéficier aux autres activités en particulier sur le résultat 1.

2.3 MOYENS A METTRE EN ŒUVRE

2.3.1 LES MOYENS HUMAINS

Les moyens humains sont répartis entre les appuis apportés par l'équipe centrale sous forme de coaching, de missions et le recours à des consultants externes recrutés pour des tâches spécifiques dès lors que la charge de travail ou la nécessité de passer beaucoup de temps dans les régions impliquerait une mobilisation trop importante des cadres centraux.

Au niveau des administrations locales, le personnel sera mobilisé dans les Directions régionales des différents secteurs clés :

- Au niveau des Directions régionales de l'INS, de la santé et de l'agriculture, ces structures désigneront un chargé de mise en œuvre ;
- Au niveau des autres secteurs sensibles, des points focaux PNIN seront identifiés.

2.3.1.1 Mobilisation des cadres de l'équipe PNIN

Comme signalé dans les hypothèses, on suppose que le staff actuel sera toujours disponible. Les activités de support (coaching) aux structures régionales doivent donc être intégrées aux missions du personnel.

⁸ Et bien sûr par la suite d'autres universités régionales.

On peut estimer que ces activités supports peuvent occuper un quart du temps de travail sur la durée du programme. Les profils les plus sollicités seront ceux : (i) de l'analyste principal, (ii) du statisticien nutritionniste, (iii) de l'expert en communication.

2.3.1.2 Chargés de mise en œuvre

Les chargés de mise en œuvre sont responsables de l'exécution du projet au niveau régional, ils doivent entre autres :

- Effectuer les travaux prévus dans les programmes de travail.
- Assurer la mobilisation du personnel requis dans leurs services respectifs.
- Assurer la coordination et les liens avec les autres secteurs et les autorités territoriales.
- Participer aux instances de pilotage du projet.

Des moyens de fonctionnement sont prévus sous forme de dotation (moyens de transport, de communication,).

2.3.1.3 Points focaux

Comme au niveau national, les points focaux sectoriel (eau/assainissement, enseignement, environnement, Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant) assumeront les tâches de liaison, d'appuis vis-à-vis des secteurs, de contributions aux ateliers d'analyse et de dissémination.

2.3.1.4 Assistants administratifs

Ils seront identifiés au niveau des deux directions régionales de l'INS afin d'appuyer les chargés de mise en œuvre.

2.3.2 L'ASSISTANCE TECHNIQUE

2.3.2.1 Assistance technique au démarrage

Pour démarrer les actions, il est prévu une assistance technique externe de 2 mois dans les deux régions. Il s'agira en particulier d'appuyer les structures locales à :

- Elaborer leur programme annuel.
- Définir l'ensemble des modalités de fonctionnement (technique, administratif et financier).
- Identifier en détail les parties prenantes (Cf. activité 2.1).
- Appuyer les chargés de mise en œuvre pour le lancement des activités.

2.3.2.2 Assistance technique ponctuelle

Les appuis externes prévus au titre d'une assistance technique ponctuelle sont :

- Expertise en communication notamment pour établir les outils visuels régionaux.
- Expertise pour la création de bases de données documentaires.
- Expertise pour l'indentification et la cartographie des données.
- Expertise pour bilan de la mise en œuvre.



2.3.3 LE RENFORCEMENTS DES COMPETENCES

2.3.3.1 Administration de modules de formation existants

Deux modules de formation sur étagère doivent faire l'objet de répliquions au niveau régional :

- Le toolkit nutrition dans sa version révisée (5 jours).
- Le module sur la publication et la diffusion.

2.3.3.2 Création et administration de nouveaux modules

Comme indiqué au chapitre 2.3.3, un nouveau module de formation continue doit être développé au niveau central. D'une durée de 5 jours, le module « gestion des données » sera administré sous forme de formation en cascade :

- Formation des formateurs régionaux (2 par région)
- Organisation d'au moins une session pour 10/15 personnes dans chaque région.

Concernant la formation Nutral-Pro adaptée pour une mise en œuvre régionale et pour autant que l'étude de faisabilité soit concluante.

2.3.4 LES INVESTISSEMENTS

Les investissements destinés aux chargés de mise en œuvre et point focaux :

- 6 kit complets (PC + Imprimante +suite bureautique)
- 10 Ordinateurs portables
- 4 Vidéos projecteur (2 par région) pour l'organisation des fora et formations.

2.3.5 LES ATELIERS

Les ateliers prévus concernent :

- Les ateliers de pilotage et de programmation :
 - Quatre ateliers de programmation y compris l'atelier de démarrage.
 - Trois ateliers du groupe cadre multisectoriel.
 - Un atelier de revue et bilan.
- Les ateliers de présentation et diffusion :
 - Un atelier de validation du plan de communication.
 - Trois ateliers de présentation des produits.
- Les ateliers techniques :
 - Un atelier sur l'élaboration de questions d'analyse régionales.
 - Un atelier sur les données régionales.

2.3.6 ORGANISATION INSTITUTIONNELLE ET FONCTIONNELLE

2.3.6.1 Rôle des parties prenantes

Au niveau régional le pilotage stratégique sera assuré par les DRSP/P/AS qui seront chargées :

- D'organiser les réunions des cadres de concertation régionaux (Cluster Nutrition, GTSA).
- D'assurer la coordination entre les secteurs et la programmation.
- D'assurer les liens avec la mise en œuvre de la Politique Nationale de Sécurité Nutritionnelle au niveau de la région.

Le pilotage organisationnel et technique sera assuré par le DR/INS qui seront responsable :

- De l'organisation et du suivi des activités
- Des liaisons avec la structure centrale PNIN.
- De la gestion administrative et financière.
- De l'organisation des événements et de relations avec les utilisateurs.

2.3.6.2 Organes de pilotage

L'organe de pilotage est le Comité de pilotage national. Les deux directions régionales chargées de la mise en œuvre (DRSP/P/AS et DR/INS) deviendront donc membres à part entière de ce comité qui se réunit chaque semestre et examine entre autres les rapports et programmes semestriels d'activités de l'action et ceux de l'assistance technique. Le Comité peut également se réunir de manière ad hoc. Il veillera à la bonne exécution du Programme à travers les rapports d'activités. Le secrétariat du Comité de pilotage est assuré par l'INS.

2.3.7 SUIVI EVALUATION

Le suivi sera assuré par l'équipe centrale de la PNIN par contre comme il s'agit d'une opération pilote une étude d'effet sera réalisée par une expertise externe en fin de cycle pour évaluer le bilan de la mise en œuvre et effectuer les recommandations pour une éventuelle généralisation.

2.4 BUDGET ET CALENDRIER

2.4.1 BUDGET SYNTHETIQUE

Le budget estimatif pour la mise en œuvre de l'opération pilote dans les deux régions s'élève à 225 000 000 F CFA (soit 342 000 euros). Ce qui fait par région 112 000 000 par région. Il est évident que ces estimations devront être affinées par région notamment sur certains coûts de déplacement.

N°	Désignation	Coût		
		Euros	FCFA	%
1	Ressources humaines	59 288	38 890 379	17,4
2	Transport	23 400	15 349 394	6,9
3	Équipements et fournitures	39 400	25 844 706	11,5
4	Séminaires/formation/ateliers	152 000	99 705 464	44,5
5	Autres coûts et services	67 440	44 237 740	19,7
	Total	341 528	224 027 682	100,0



Les investissements regroupent les achats d'équipement et les formations. Comme signalé plus haut les couts de développement des nouvelles formations seront imputés au budget national de la PNIN.

Le budget détaillé est repris en annexe 1.

2.4.2 CALENDRIER

Le calendrier d'intervention est en annexe 2, il est toutefois important de souligner que pour chaque année il existe un séquençage qui devrait avoir un effet cliquet (les résultats obtenus sur une séquence conditionnent le passage à la suivante :

- Année 1 : Capacité à produire et à diffuser un produit au niveau des régions selon les normes de qualité de la PNIN
- Année 2 : Capacité à intégrer dans le PCA national une question d'analyse réalisable
- Année 3 : Avoir identifier un jeu de données susceptible de faire l'objet d'analyse au niveau régional.

3. ANNEXES

Annexe 1 : Documents utiles

Annexe 2 : Budget indicatif

Annexe 3 : Calendrier



3.1 ANNEXE 1 : DOCUMENTS UTILES

La présente note a été élaborée à partir des documents suivants :

DELORME, P., Soutenir l'élaboration d'un plan de mise à l'échelle infranationale de la PNIN du Niger. Juillet 2024.

IBRAHIM N, GARBA O, Étude de faisabilité de la mise à l'échelle infranationale de la PNIN du Niger, Rapport analytique synthétique ; PNIN ; février 2025.

IBRAHIM N, GARBA O, Étude de faisabilité de la mise à l'échelle infranationale de la PNIN du Niger, Rapport Agadez ; PNIN ; février 2025.

IBRAHIM N, GARBA O, Étude de faisabilité de la mise à l'échelle infranationale de la PNIN du Niger, Rapport Maradi ; PNIN ; février 2025.

Résultats et leçons apprises des processus de formulation et de mise en œuvre des Plans Cadres d'Analyse entre 2017 et 2024, PNIN ; novembre 2024

Evaluation de la première promotion de la formation Nutrition et Alimentation pour les Professionnels (Nutral Pro), PNIN ; Avril 2024

3.2 ANNEXE 2 : BUDGET ESTIMATIF

N°	Désignation	Unité	Nbr Unité	Valeur unitaire euro	Cout total Euros	Cout total FCFA
1	Ressources humaines				59 288	38 890 379
1.1	<i>Descriptif (PM)</i>					
1.1.1	Chargés de mise en œuvre		6			
1.1.2	Points focaux		8			
1.1.3	Assistant administratif		2			
1.2	<i>Perdiem pour mission</i>				24 888	16 325 458
1.2.1	Perdiem DR instance de pilotage/coordination	Nuitée	48	61	2 928	1 920 642
1.2.2	Perdiem chargés de mise en œuvre (stage)	Jour	240	61	14 640	9 603 210
1.2.3	Perdiems chauffeurs	Jour	120	61	7 320	4 801 605
1.3	<i>Assistance technique locale</i>				34 400	22 564 921
1.3.1	Assistance technique de démarrage	Jour	60	185	11 100	7 281 123
1.3.2	Expert en communication	Jour	30	160	4 800	3 148 594
1.3.3	Expert base de données documentaires	Jour	30	185	5 550	3 640 561
1.3.4	Expert cartographie des données locales	Jour	40	185	7 400	4 854 082
1.3.5	Expert évaluation opération pilote	Jour	30	185	5 550	3 640 561
2	Déplacements				23 400	15 349 394
2.1	Voyage intra région pour chargés de mise en œuvre	Forfait/an /région	6	1500	9 000	5 903 613
2.2	Voyage Région/Niamey pour DR	Forfait/déplacemen t	12	300	3 600	2 361 445
2.3	Voyage Région/Niamey pour chargés de mise en œuvre	Forfait/déplacemen t	36	300	10 800	7 084 336
3	Equipement et fournitures				39 400	25 844 706
3.1	Kit complets chargés de mise en œuvre	Unité	6	2600	15 600	10 232 929
3.2	PC portable points focaux	Unité	8	1800	14 400	9 445 781
3.3	PC portable points assistant administratif	Unité	2	1800	3 600	2 361 445
3.4	Vidéo projecteurs	Unité	4	700	2 800	1 836 680
3.5	Provision petit équipement	Forfait/ré gion	2	1500	3 000	1 967 871
4	Séminaires/formation/ateliers				152 000	99 705 464
4.1	<i>Ateliers</i>				67 000	43 949 119
4.1.1	Ateliers de programmation (2 jours)		8	3000	24 000	15 742 968
4.1.2	Ateliers de coordination multisectoriels (1 jours)		6	1500	9 000	5 903 613



N°	Désignation	Unité	Nbr Unité	Valeur unitaire euro	Cout total Euros	Cout total FCFA
4.1.3	Atelier bilan final (2 jours)		2	3500	7 000	4 591 699
4.1.4	Atelier validation plan de communication (2 jours)		2	3000	6 000	3 935 742
4.1.5	Atelier de présentation/communication (1 jour)		6	1500	9 000	5 903 613
4.1.6	Atelier sur l'élaboration de questions d'analyse régionales (2 jours)		2	3000	6 000	3 935 742
4.1.7	Atelier mobilisation des données régionales (2 jours)		2	3000	6 000	3 935 742
4.2	<i>Formation</i>				85 000	55 756 345
	Formation toolkit nutrition (5 jours)	Unité	4	8000	32 000	20 990 624
	Formation pratiques rédactionnelles		2	7000	14 000	9 183 398
	Formation gestion des données		2	7000	14 000	9 183 398
	Formation Nutral-Pro/région	Provision		25000	25 000	16 398 925
5	Autres coûts et services				67 440	44 237 740
	Consommable points focaux	Mois	288	30	8 640	5 667 468
	Consommable chargés de mise en œuvre	Mois	216	50	10 800	7 084 336
	Frais de communication chargés de mise en œuvre		216	100	21 600	14 168 671
	Frais de communication points focaux		288	50	14 400	9 445 781
	Frais de reproduction	Forfait/an /région	6	2000	12 000	7 871 484
	Frais de diffusion (radios locales)	Provision/ région	2	3000	6 000	3 935 742
TOTAUX					341 528	224 027 682

3.3 ANNEXE 3 : CALENDRIER

N°	Descriptif de l'action	AN 1		AN 2		AN 3	
		Semestre 1	Semestre 2	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 1	Semestre 2
1	R1 : LES STRUCTURES REGIONALES ONT DEVELOPPE ET MIS EN ŒUVRE DES OUTILS DE COMMUNICATION AU NIVEAU DE LEUR TERRITOIRE.						
1.1	Ateliers de concertation et de programmation.						
1.2	Elaboration d'un plan de communication						
1.3	Formation aux techniques de communication						
1.4	Appui à l'élaboration des outils de communication						
1.5	Appui aux activités de diffusion et de sensibilisation						
2	R2 : IL EXISTE UN CADRE DE CONCERTATION MULTISECTORIEL CAPABLE DE DEFINIR DES PLANS D'ANALYSE INFRANATIONAUX.						
2.1	Renforcement des capacités des cadres de concertation dans les régions pilotes						
2.2	Appui à l'appropriation de la démarche de formulation des questions d'analyse						
2.3	Appui à la formulation des questions d'analyse au niveau régional						
2.4	Appui à la recherche de partenaires pour les régions						
3	R3 : LES PREREQUIS POUR UNE MISE A L'ECHELLE DU CYCLE DE PRODUCTION DES ANALYSES SONT DEFINIS ET LES CONTRAINTES LEVEES TOUTES OU EN PARTIE						
3.1	Appui à l'identification des données régionales et mécanismes possibles de constitution de bases de données.						
3.2	Formation continue des cadres à la gestion des données						
3.3	Formation diplômante Nutral-Pro						
3.4	Renforcement de capacités de traitement et d'échanges						



<p>REPUBLIQUE DU NIGER Fédération des Nations Unies N°105</p> <p>NUTRITION</p> <p>DEVELOPPEMENT D'UNE AGRICULTURE ET DES SYSTEMES ALIMENTAIRES SENSIBLES A LA MALNUTRITION AU NIGER</p> <p>HC3N PNIN EUROPEAN UNION</p>	<p>REPUBLIQUE DU NIGER Fédération des Nations Unies N°109</p> <p>NUTRITION</p> <p>TENDANCES DE LA MALNUTRITION CHRONIQUE DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS ET DE SES DETERMINANTS AU NIVEAU NATIONAL</p> <p>HC3N WFP EUROPEAN UNION</p>	<p>REPUBLIQUE DU NIGER Fédération des Nations Unies N°109</p> <p>NUTRITION</p> <p>TENDANCES DE LA MALNUTRITION CHRONIQUE DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS ET DE SES DETERMINANTS AU NIVEAU NATIONAL</p> <p>HC3N WFP EUROPEAN UNION</p>	<p>REPUBLIQUE DU NIGER Fédération des Nations Unies N°105</p> <p>NUTRITION</p> <p>ORILE D'ÉVALUATION DE L'INTERACTION DE LA NUTRITION DANS DES DOCUMENTS PRIORITAIRES DES SECTEURS DE LA POLITIQUE NATIONALE DE SÉCURITÉ NUTRITIONNELLE DES MINISTRES DE LA SANTÉ PUBLIQUE</p> <p>HC3N WFP EUROPEAN UNION</p>			
<p>REPUBLIQUE DU NIGER Fédération des Nations Unies N°105</p> <p>NUTRITION</p> <p>LE CÔTÉ DE LA FAIM EN AFRIQUE AU NIGER</p> <p>ETUDE SUR LE CÔTÉ DE LA FAIM AU NIGER</p> <p>HC3N WFP EUROPEAN UNION</p>	<p>REPUBLIQUE DU NIGER Fédération des Nations Unies N°109</p> <p>NUTRITION</p> <p>TENDANCES DE LA MALNUTRITION CHRONIQUE DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS ET DE SES DETERMINANTS</p> <p>SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DE REPONSE A LA QUESTION N°1 DU PLAN CADRE D'ANALYSE 2018-2020</p> <p>HC3N WFP EUROPEAN UNION</p>	<p>REPUBLIQUE DU NIGER Fédération des Nations Unies N°109</p> <p>NUTRITION</p> <p>RAPPORT SUR L'ANALYSE DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES ET DES DÉPENSES ANNUELLES DE L'ÉTAT DANS LE SECTEUR DE LA NUTRITION 2016-2017</p> <p>RAPPORT SUR LES PISTES DE FINANCEMENT INNOVANT POUR LA NUTRITION AU NIGER</p> <p>HC3N WFP EUROPEAN UNION</p>	<p>REPUBLIQUE DU NIGER Fédération des Nations Unies N°105</p> <p>NUTRITION</p> <p>APPROCHE METHODOLOGIQUE MISE EN PLACE POUR REPONDRE A LA QUESTION N°2 DU PLAN CADRE D'ANALYSE DE LA PONE</p> <p>HC3N WFP EUROPEAN UNION</p>	<p>REPUBLIQUE DU NIGER Fédération des Nations Unies N°109</p> <p>NUTRITION</p> <p>TENDRE VERS UN CADRE COMMUN D'INDICATEURS SPECIFIQUES ET SENSIBLES A LA NUTRITION</p> <p>HC3N WFP EUROPEAN UNION</p>	<p>REPUBLIQUE DU NIGER Fédération des Nations Unies N°109</p> <p>NUTRITION</p> <p>MONTRES DE LA HAUSSE DE LA PREVALENCE DES RETARDS DE CROISSANCE CHEZ LES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS AU NIGER DE 2006 A 2011 - CAS DE LA VILLE DE NIAMEY</p> <p>HC3N WFP EUROPEAN UNION</p>	<p>REPUBLIQUE DU NIGER Fédération des Nations Unies N°105</p> <p>NUTRITION</p> <p>PLAN DE COMMUNICATION POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE ET DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE DURABLE, INITIATIVE N, LES NIGERIENS NOURRISSENT LES NIGERIENS</p> <p>HC3N WFP EUROPEAN UNION</p>

